

# Wallonie.be fait peau neuve

Après 7 ans de bons et loyaux services, le site vitrine de la Wallonie [www.wallonie.be](http://www.wallonie.be) fait peau neuve.

Un graphisme épuré, une meilleure lisibilité, un accès à l'information simple et intuitif... Cette nouvelle interface web se veut la plus simple et ergonomique possible pour ses utilisateurs.

Le moteur de recherche maximisé en page d'accueil permet désormais à l'utilisateur d'obtenir réponses à ses questions en quelques clics à peine (voir ci-dessous).

## **Toutes vos démarches administratives en un clic...**

Vous souhaitez déclarer votre remorque ? Demander un plan de paiement pour votre taxe de circulation ? Ou encore demander une prime habitation ou un permis d'urbanisme ?

Toutes les démarches administratives sont accessibles sur Wallonie.be !

L'espace personnel est également en phase d'amélioration afin de permettre à l'utilisateur d'effectuer ses démarches en ligne de A à Z.

Grande nouveauté : dans une *logique usager*, les principales démarches relatives aux autres niveaux de pouvoir se retrouvent également sur Wallonie.be de manière succincte, de sorte à pouvoir réorienter les publics quelles que soient leurs recherches.

## **... Et bien d'autres informations !**

Outre les démarches administratives, retrouvez sur Wallonie.be un tas d'autres informations tels que des points de contact, les événements organisés ou soutenus par la Wallonie, les actualités de votre Région ou encore le magazine de la Wallonie, *Vivre la Wallonie* !